

M. Gérard DARMANIN
Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer
Place Beauvau
75008 PARIS

Le Président

Paris, le 30 octobre 2023

Monsieur le Ministre,

Comme toutes les Françaises et les Français et résidents de notre pays, les membres de nos associations, professionnels comme bénévoles, ont été profondément révoltés par l'assassinat de Dominique Bernard, nouvelle victime sur notre sol d'un terrorisme islamiste dont le seul objectif est d'introduire le poison de la peur et de la division au sein de notre Nation.

Face à cela notre détermination à empêcher y compris par la force de nos engagements associatifs ces assassins d'avoir gain de cause est plus forte que jamais.

Nos associations adhérentes et partenaires n'ont été que plus choquées du retour, particulièrement insupportable dans un tel contexte, du faux procès, auquel ont d'ailleurs paru se joindre jusqu'à des responsables politiques et administratifs relevant de votre tutelle, qui vise à tenter de leur faire porter la responsabilité de tels actes en raison de la non-reconduite de certaines personnes en situation irrégulière.

Les associations adhérentes et partenaires de notre Fédération n'ont pas d'autre vocation que d'agir à titre professionnel ou bénévole pour accompagner les personnes étrangères présentes sur le territoire national dans le cadre du droit tant qu'elles s'y trouvent dans une situation de précarité à un titre ou à un autre. C'est leur contribution au respect du droit, de la dignité des personnes et de l'ordre public.

Leur action seconde souvent celle des pouvoirs publics et lorsque c'est le cas fait l'objet de financements émanant le plus souvent de vos services pour l'accueil et l'accompagnement de demandeurs d'asile, de personnes bénéficiant de la protection internationale, de personnes étrangères sans abri ou au sein des centres de rétention administratives ou des zones d'attente.

Dans tous ces cas, nos associations agissent dans le cadre fixé par les lois et règlements de notre pays, ainsi que par les conventions qui encadrent leur action au titre des financements publics et en fonction des décisions administratives ou de justice s'agissant de la situation des personnes qu'elles accompagnent et assistent. Je tiens à souligner ici la qualité de la relation de travail établie avec les directions générales compétentes placées sous votre autorité.

Ce qui vaut pour les pouvoirs publics et pour chaque citoyen de ce pays vaut aussi pour nos associations : nul ne peut, au regard de l'ampleur de la menace terroriste et de ses instrumentalisation au détriment de notre cohésion républicaine, faire l'économie, dans le cadre inaltérable des principes de droit fondamentaux de notre République, d'une réflexion sur les conditions de son action.

Mais nous ne pouvons pas accepter que l'on tente de faire porter sur nos associations la responsabilité de l'échec des reconduites qui ne leur incombe en aucun cas. Cette tentative d'inversion de responsabilité n'est hélas pas nouvelle mais elle est particulièrement inacceptable lorsqu'elle fait suite à un assassinat aussi odieux.

Elle est extrêmement préoccupante lorsqu'elle alimente dans certains médias et sur les réseaux sociaux un déferlement de haine qui se traduit par des menaces de plus en plus nombreuses contre l'activité des structures, des professionnels et des bénévoles associatifs. Elles ont ainsi conduit l'un de nos adhérents à déposer une plainte dont nous souhaiterions d'ailleurs connaître les conséquences qui ont pu en être tirées par vos services.

Tout ceci s'ajoutant aux menaces et aux passages à l'acte qui pèsent depuis de longs mois sur les structures et élus accueillant des étrangers sur lesquelles nous vous avons alerté.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons attirer votre attention, Monsieur le ministre, au titre de vos responsabilités pour la politique migratoire et de l'asile comme plus généralement pour la protection de l'ordre public, sur les menaces pesant sur nos associations dans un tel contexte.

Notre Fédération reste à votre disposition et à celle de vos services pour garantir les meilleures conditions d'action collective dans ces moments qui endeuillent notre collectif national.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations.

Pascal BRICE
Président de la Fédération
des acteurs de la solidarité

A handwritten signature in blue ink, reading "P. Brice", with a horizontal line underneath.